

BACCHARIS. Des nouvelles du front

Les Amis des sites de Mesquer ont coupé sans relâche ce vendredi 7 août. Leur cible, le baccharis halimifolia, cet arbuste fleuri aux feuilles dentées et vert fluo.

« Nous avons déjà coupé ici l'année dernière, mais les arbustes repoussent à une vitesse folle », soupire Patrice Pervez, président de l'association des Amis des sites de Mesquer. Lui et quelque vingt bénévoles ont procédé le 7 août dernier à un chantier de coupe du baccharis.

Beau, mais invasif

Car sous ses dehors inoffensifs, esthétiques même, le baccharis cache une propension inquiétante à la prolifération. « On comptait trente hectares touchés ici en 2012, contre une dizaine en 2004 ».

Introduit en France dans le bassin d'Arcachon au XVII^e siècle, pour des raisons ornementales, le baccharis prospère dans les zones de marais salants comme Mesquer. « L'espèce vient de la côte Est des Etats-Unis, où il a des ennemis naturels, il est même menacé par endroits ! » explique Patrice Pervez.

Écosystème en danger

Envahissant certes, mais vrai-



Catherine et les autres bénévoles sont venus à bout du baccharis... du moins pour le moment

ment nuisible ? « Oui, assure Patrice Pervez, le baccharis domine toutes les autres plantes, plus rien ne pousse autour de lui ». La plante crée un rideau végétal qui remodèle complètement le paysage et obstrue la vue des marais. Les autres espèces étouffent et les oiseaux passent leur chemin, « même la tortue fistule disparaît ». Avec son bois tendre, combustible fa-

ment nuisible ? « Oui, assure Patrice Pervez, le baccharis domine toutes les autres plantes, plus rien ne pousse autour de lui ».

Et ce n'est pas tout. Les hautes haies formées par le baccharis freinent le passage du vent, pourtant nécessaire à l'évaporation de l'eau et à la cristallisation du sel.

« Avec les mairies et Cap Atlantique, nous organisons régulièrement des chan-

tiers de coupe ». Mais le baccharis est coriace. Si cette zone est défrichée, au loin les haies de baccharis prospèrent jusqu'à 5 m de haut. La plante produit des milliers de graines qui, disséminées par le vent, colonisent bientôt d'autres espaces.

L'éco-pâturage, la solution ?

Pas découragés, les Amis des sites tentent de nouvelles approches pour endiguer l'expansion. La première consiste à percer les souches des gros arbres et y répandre du sel, pour tuer la plante de l'intérieur. Autre expérience, l'éco-pâturage. « Des moutons viendront paître sur les zones déjà coupées, cela permettra de les entretenir à moindre coup », explique le président.

Au niveau institutionnel, un collectif national a été formé avec d'autres associations. Leur grand espoir : classer le baccharis parmi les espèces invasives, ce qui rendrait sa vente interdite et son arrachage par les particuliers obligatoire.

Aude Le Gentil

BRIÈRE. La jussie... et maintenant la crassule de Helms

Identifiée pour la première fois en 1995, du côté de Bréca à Saint-Lyphard, la jussie ne cesse de gagner du terrain en envahissant les prairies. Depuis deux ans, tous les marais du bassin du Brivet sont concernés. Si les gestionnaires du marais parviennent à maîtriser le développement de la plante sur les canaux, il n'en est pas de même sur les prairies et des secteurs qui font l'objet de moins d'attention, comme le bassin du Bas Brivet. Le manque de moyens fait cruellement défaut.

Un arrachage manuel

Plante amphibie, la jussie a trouvé en Brière des conditions favorables à son acclimatation et à sa reproduction. Dans ce milieu



La jussie fait régulièrement l'objet d'un inventaire (photo Jean-Patrice Damien, Parc de Brière)

s'atteler à la tâche pendant deux à trois mois. À Saint-Joachim et à Assérac, les élus ont décidé, comme tous les ans, de prendre

et d'observer les effets sur cette plante. « Les résultats sont encourageants, note Jean-Patrice Damien. Il a été décidé de

littres d'eau. Une solution plutôt coûteuse.

La crassule arrive...

Une nouvelle plante invasive s'installe dans le marais briéron. Il s'agit de la crassule de Helms, identifiée par le Conservatoire botanique de Brest. Cette plante émergente, venue d'Océanie, fait l'objet d'un plan de vigilance dans les Pays de la Loire. « En Brière, elle est placée sous surveillance, particulièrement dans le canal de Rozé à Saint-Malo-de-Guersac, où elle a été repérée en juin dernier », indique Jean-Patrice Damien. La crassule se développe surtout en bordure des plans d'eau et sur les prairies humides.

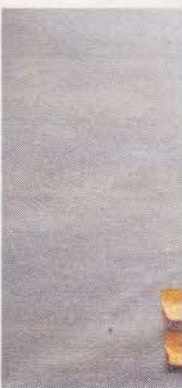
Gestionnaire du marais

Gr

Un tweet

Le Rubicon du tweet... la frontiste nazairien... et pendant l'allocation... mental, l' élu du Fro... aux #Escales de cet

Les Escales



Aux Escales à Saint-... de nouvelles destin... sont pas fait prie... Orléans, Argentine... au mur... Pays big... d'œil au Charibour... de la mer et donc... binious. La boucle :

La concert



Nous sommes ici à... à la sortie de la voie... celle des piétons q... n'ira le lire que ce... début de semaine ?... publique sur le pro... Nazaire. Une étape... France, et un proje... local. Alors, pour to... lire page 9, ou rend... Loire-Atlantique. Pa... petits caractères, su

Pub McDo